

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE: QUIT COAL!

Ce document fait partie d'une série de notes publiées par **BankTrack**, une ONG internationale qui suit de près les activités des banques et leurs impacts sur les populations et la planète. Retrouvez plus d'informations sur les soutiens des banques au secteur du charbon sur le site, en anglais, www.coalbanks.org. Et pour toute information supplémentaire, contactez Yann Louvel, le coordinateur de la campagne Climat et Energie de BankTrack à yann@banktrack.org

MAI 2015



Société Générale sera-t-elle toutefois tentée, malgré certains projets controversés récents décrits dans cette note, de financer le projet de Batang en Indonésie ou le projet de Plomin C en Croatie? Les mérites de ces projets sont plus que douteux et présentent des risques élevés pour la réputation de la banque, et pour le climat.

Compte tenu de ces expériences récentes, et de l'état de l'industrie dans son ensemble, nous lui recommandons un retrait rapide et total du financement du charbon.

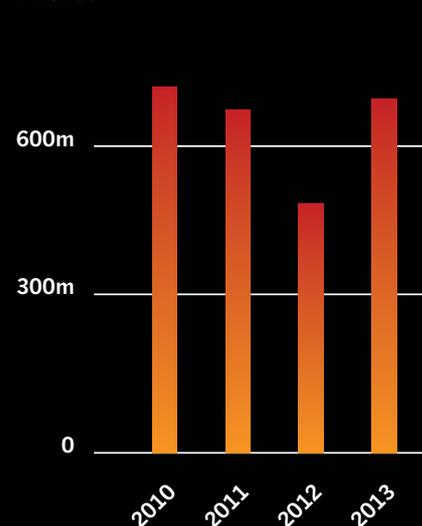
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S'ACCROCHE TOUJOURS AU CHARBON MALGRÉ SES POLITIQUES

La Société Générale a annoncé en mars avoir exclu le financement des projets d'extraction de charbon dans le bassin de Galilée en Australie, et des infrastructures associées qui auraient des impacts sur la Grande Barrière de corail. Ajouté à son engagement de refuser le financement des principales entreprises pratiquant le « Mountaintop removal », et ses politiques charbon au-dessus de la moyenne, la Société Générale n'est pas dans les pires banques en matière de charbon - mais elle continue pourtant à le financer allègrement.

Les recherches de BankTrack sur le financement par les banques commerciales, couvrant les financements de projets, les prêts et les émissions d'actions et d'obligations, des entreprises de mines et centrales à charbon, ont révélé qu'entre 2005 et avril 2014, la Société Générale avait soutenu à hauteur de presque € 5,5 milliards le secteur le plus climaticide.

Les financements de la banque sont très tournés vers les centrales à charbon - ce en dépit d'une politique sectorielle qui limite ces financements aux centrales « efficaces ». La

SOUTIENS DU SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU CHARBON, 2010-2013, EN MILLIONS D'EUROS



DEUX CENTRALES AUX IMPACTS COLOSSAUX EN AFRIQUE DU SUD

En 2009, Société Générale a aidé la construction des deux énormes centrales à charbon de Medupi et de Kusile, de chacune 4800 MW, en Afrique du Sud. Aux côtés d'autres banques internationales et de la Banque mondiale, la Société Générale a donc contribué à enfoncer un peu plus le secteur énergétique sud-africain dans sa dépendance au charbon.

Ces deux projets ont été l'objet de critiques de la part des sociétés civiles sud-africaine et internationale dès leur début en raison de leurs impacts colossaux sur le climat, l'environnement local et les populations. La centrale de Kusile est construite dans une zone déjà très polluée par l'industrie du charbon, où les émissions dépassent les limites autorisées. La seule centrale de Medupi émettra 25 millions de tonnes de CO2 par an alors que le secteur énergétique sud-africain est déjà un des plus intensifs en carbone au monde. Le développement du secteur minier sera nécessaire pour alimenter en charbon ces monstres énergétiques, avec les lourds impacts sur l'environnement, et notamment sur les ressources en eau déjà rares, auxquels nous pouvons nous attendre.

Pour payer les surcoûts induits par les retards des deux projets - Medupi devrait entrer pleinement en service en 2019 au plus tôt, avec 4 ans de retard - Eskom a considérablement augmenté les prix de vente de l'électricité. Medupi produira une électricité un tiers plus chère que l'électricité déjà produite par les énergies renouvelables dans le pays. Dernièrement, Eskom a demandé une énième hausse de 25% à partir d'avril 2015 pour compenser sa nouvelle notation par Standard & Poor's à un niveau spéculatif. Ce sont les plus pauvres aussi qui porteront les coûts démentiels des prêts de 1,8 milliard d'euros par les banques françaises et des 3,05 milliards de dollars de financement par emprunt délivré par la Banque Mondiale, alors que ces projets bénéficieront avant tout aux principales entre-



“NOUS SOMMES DES CITOYENS DU MONDE ET NOUS AVONS DONC CETTE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.” SÉVERIN CABANNES, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, RAPPORT RSE 2013/2014

Des militants de Greenpeace accrochent des banderoles sur lesquelles est écrit « Kusile, assassin du climat » au-dessus de la centrale de Kusile située près de Delmas dans la province du Mpumalanga en Afrique du Sud. © Benedicte Kurzen/Greenpeace

“Ces deux projets ont été l'objet de critiques de la part des sociétés civiles sud-africaine et internationale dès leur début en raison de leurs impacts colossaux sur le climat, l'environnement local et les populations.”

prises qui consomment la majeure partie de l'électricité produite à un coût jusqu'à 7 fois inférieur.

Ces impacts massifs, propres à ces énormes projets de centrales à charbon, seront ressentis pendant des décennies. En tant que partie

prenante du consortium de banques ayant soutenu les projets, Société Générale devrait contribuer à atténuer et compenser les impacts de ces projets et tout faire pour éviter d'être à l'avenir entraîné dans des projets controversés similaires.

DES POLITIQUES INSUFFISANTES POUR EMPÊCHER LES PROJETS CONTROVERSÉS

Les politiques sectorielles de la Société Générale sur les mines et centrales à charbon ont été notées au-dessus de la moyenne récemment par BankTrack, Rainforest Action Network et le Sierra Club comparées aux autres banques internationales. Toutefois, c'est l'efficacité de ces politiques qui posent question quand on voit les niveaux de financement récents inchangés pour le charbon – et inévitablement ses impacts sur le climat et les communautés locales.

Comme le montrent les cas

de Medupi-Kusile et TES 6 (voir ci-dessous), la Société Générale a un passif de plusieurs centrales à charbon controversées: en 2014, elle a par ailleurs continué de financer les plus grands producteurs d'électricité à base de charbon, comme Engie, RWE ou Vattenfall.

Les politiques de la banque lui imposent d'expliquer leur application, et fixent un seuil minimum d'efficacité pour les nouvelles centrales à charbon de 43% pour les projets dans les pays à revenus élevés. Ce seuil ne s'applique toutefois pas

aux prêts généraux et aux émissions d'actions et d'obligations. Dans le cas de Medupi et Kusile en Afrique du Sud, la nouvelle politique de la Société Générale n'aurait rien changé à la situation si elle avait été déjà en vigueur en 2009.

Pour le secteur minier, la banque a continué à soutenir financièrement BHP Billiton et Glencore en 2014, ce qui pose question quant à ses capacités d'identifier et de gérer les problématiques liées aux violations des droits humains.

LA CENTRALE SLOVÈNE TES 6: UN RÉCIT ÉDIFIANT

La nouvelle centrale au lignite TES 6 de 600 MW à Šoštanj dans le nord-ouest de la Slovénie remplace cinq unités du même complexe et doit fonctionner pendant 40 ans. A l'origine du projet et au moment où une série de banques publiques et privées européennes – dont la Société Générale – ont choisi de le financer, TES 6 devait coûter €602 million, créer 3 500 emplois et faire du profit. Aujourd'hui construite, les coûts de TES 6 ont grimpé à €1.43 milliard, la centrale emploie 450 personnes (dont la moitié devrait être licenciée prochainement à cause du désastre économique du projet), et elle devrait entraîner des pertes annuelles de €50 millions.

En Slovénie, le projet est devenu une source d'embarras et de colère, et les autorités anti-corruption slovène et européenne (OLAF) ont lancé des enquêtes pour déterminer comment le promoteur du projet a accordé le contrat à la compagnie française Alstom.

TES 6 accumule les problèmes car la centrale est alimentée avec du lignite, la forme la plus polluante de charbon. Des études estiment en effet que la nouvelle unité à Šoštanj comptera à elle seule pour tout le budget carbone restant autorisé à la Slovénie d'ici 2050, l'empêchant de réduire ses émissions de CO2 d'au moins 80% dans le même temps. Une source à la Banque Européenne d'Investissement, un des principaux bailleurs du projet, a décrit publiquement TES 6 comme « un de ces projets qui vous hantent ». En rejetant le financement de futures centrales à charbon, la Société Générale peut éviter pareils déboires.

NOS DEMANDES À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN VUE DE LA COP21

En 2015, année du climat, nous pensons qu'il est temps que la Société Générale :

- **S'engage à ne plus financer de nouveaux projets charbon via du financement de projets, à commencer par les projets de Batang, Plomin C et tout projet charbon en Afrique du Sud.**
- **S'engage à s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des communautés en refusant de soutenir les entreprises de l'industrie du charbon et les projets liés à des violations des droits humains à travers le monde.**
- **Signe l'Appel de Paris, l'appel aux banques à arrêter le charbon.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, POUR LE CLIMAT, SIGNEZ L'APPEL DE PARIS AVANT DÉCEMBRE 2015

En décembre 2015, Paris accueillera la 21ème conférence des Nations-Unies sur le changement climatique. L'objectif de la communauté internationale : maintenir la hausse de la température du globe en-dessous de 2°C, niveau jugé critique pour éviter la catastrophe climatique.

Les banques soucieuses de soutenir la lutte contre le réchauffement de la planète et de développer leurs soutiens aux projets et mécanismes de développement des énergies renouvelables – comme la Société Générale prétend l'être dans son dernier rapport annuel – ne doivent pas manquer cette occasion pour prendre des engagements forts en matière d'énergies fossiles.

En vue de la conférence de Paris, BankTrack et ses partenaires appellent donc les banques du monde entier à signer avant décembre 2015 l'Appel de Paris en signe de leur engagement à mettre un terme à leurs soutiens au secteur du charbon. En France, les Amis de la Terre portent cette demande en direction des banques françaises, à commencer par la Société Générale.

CHARBON: ENNEMI CLIMATIQUE NUMÉRO UN

La croissance de la production et de la combustion du charbon est une des premières menaces pour le climat. Le charbon est la plus grande source anthropique d'émissions de CO2 et représente 44% des émissions mondiales induites par la combustion

d'énergies fossiles. Depuis 2000, la production de charbon au niveau mondial a augmenté de 69% pour atteindre le montant ahurissant de 7,9 millions de tonnes extraites par an. La capacité totale installée des centrales à charbon s'est, elle, accrue de 35% depuis 2005. Nous allons droit au désastre si nous ne sortons pas très rapidement du charbon.

LE RÔLE DES BANQUES

Les banques privées jouent toujours un rôle majeur dans le financement de l'industrie du charbon. D'après les recherches de BankTrack, disponibles sur www.coalbanks.org, les soutiens des banques au secteur du charbon étaient d'au moins 373 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014. A ce jour, il n'y a pas de signe de diminution de ces soutiens qui, au contraire, ont connu une hausse de plus de 360% entre 2005 et 2013.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, LES GÉNÉRATIONS FUTURES COMPTENT SUR VOUS

Société Générale: en tant que 24ème grande banque internationale et 3ème établissement français à avoir le plus soutenu le secteur du charbon entre 2005 et avril 2014, les Amis de la Terre et BankTrack vous invitent à signer l'Appel de Paris avant la 21ème conférence des Nations-Unies sur le changement climatique. Nous ne manquerons pas de vous rappeler notre demande dans les prochains mois, et nous serons plus nombreux.

TEXTE DE L'APPEL DE PARIS - POUR LES BANQUES IMPLIQUÉES DANS LE SECTEUR DU CHARBON

En raison de la menace que font peser l'extraction et la combustion de charbon sur le climat, et de l'urgence à transformer l'économie en une économie décarbonée, nous nous engageons à mettre un terme à nos soutiens au secteur du charbon – mines et centrales.

Ce plan de retrait couvrira l'ensemble de nos activités et services - crédit, émissions d'actions et obligations, gestion d'actifs, services de conseil – et commencera par un arrêt immédiat de tout financement de projet dès lors qu'il y a utilisation du charbon. Il sera accompagné d'un transfert de nos soutiens financiers à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Nous nous engageons à publier, dans les 6 mois suivant la conférence des Nations-Unies sur le changement climatique à Paris, un plan d'arrêt de nos financements au secteur du charbon qui inclut un agenda détaillé et des objectifs précis pour l'ensemble de nos activités et services. Nous nous engageons enfin à publier des rapports intermédiaires réguliers sur l'avancée de l'application de notre plan d'arrêt du charbon.

Signé: **Société Générale?**

A VENIR, LE SITE DE L'APPEL DE PARIS: DOTHEPARISPLEDGE.ORG